

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

Conclusion

par M. Jean Cluzel,
Secrétaire perpétuel de l'Académie

La question de la tolérance se pose dès que des hommes qui diffèrent d'une manière ou d'une autre doivent essayer de vivre ensemble, sans que les plus forts obligent les plus faibles à penser et à vivre comme eux.

C'est dire que le problème ne date pas d'aujourd'hui, non plus que le souhait de parvenir à une solution qui soit assurée par une compréhension mutuelle.

J'en veux pour preuve un texte dont vous devinerez certainement l'auteur :

« J'ai fait un rêve : je vis trois hommes qui s'avançaient par des chemins différents et qui vinrent se poster devant moi. Aussitôt, toujours en rêve, je leur demandai quelle était leur confession et pourquoi ils étaient venus jusqu'à moi. « Nous sommes de fois diverses », répondirent-ils. « Bien que nous professons tous les trois de la même manière l'existence du Dieu unique, nous le servons avec des croyances et des pratiques différentes. L'un de nous est païen — un philosophe, qui se fonde uniquement sur la loi naturelle. Les deux autres, en revanche, s'appuient sur les Écritures révélées : l'un est juif, l'autre chrétien. Nous avons longuement débattu et nous nous sommes affrontés sur les doctrines de nos fois respectives ; mais, enfin, nous avons décidé de recourir à ton arbitrage »¹.

Telle est l'introduction que, dans la première moitié du XII^{ème} siècle, Pierre Abélard donnait à son *Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien*.

À peu de chose près, nous pouvons en reprendre l'esprit pour le travail que l'Académie inaugure aujourd'hui, en établissant d'abord un inventaire de nos différences, au-delà desquelles nous voulons instaurer la paix par l'estime et la compréhension. Car c'est en premier lieu l'ignorance qui crée l'intolérance : l'ignorance des raisons pour lesquelles l'autre pense autrement que nous, même si, au fond, il veut aussi le bien.

Le texte de Pierre Abélard est remarquable par l'esprit de tolérance qu'il suppose. Nous devons à la vérité de reconnaître qu'une telle attitude ne fut pas isolée, même à l'époque.

Saint Bernard, lui-même — qui pourtant contraignit Abélard au silence — s'éleva avec véhémence contre les massacres perpétrés contre les communautés juives de la vallée du Rhin dans le sillage des Croisades.

¹ Introduction du *Dialogus inter philosophum, judæum et christianum* de Pierre Abélard (écrit vers 1125-1126 ou en 1140-1141).

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

C'est dire quelle prudence doit guider ceux qui, voulant juger les temps passés, sont portés à en réduire l'histoire à un catalogue d'atrocités dont nous serions incapables aujourd'hui, comme si nous étions formés à la pratique d'une parfaite tolérance ! Voilà bien un domaine où il faut se garder de l'anachronisme !

Plutôt que de condamner les hommes du passé, mieux vaut d'ailleurs regarder vers notre avenir et chercher les voies d'un monde où chacun ait le droit d'être ce qu'il est à condition de reconnaître ce droit aux autres.

Cette tâche n'est pas plus facile aujourd'hui qu'autrefois, lorsqu'Abélard faisait dire à son philosophe :

« Tandis que, dans tous les autres domaines, la compréhension humaine croît avec le temps et la succession des générations, je m'étonne qu'en matière de foi, là où précisément le risque de l'erreur pèse le plus lourd, on ne constate aucun progrès [...] ».

D'une certaine manière, il serait possible de reprendre aujourd'hui à notre compte un tel constat. Il faudrait toutefois noter une différence majeure. Quand les trois personnages se présentent devant Abélard, ils comparaissent devant le juge qui discriminerà le vrai et le faux et fera jaillir la vérité. L'image n'est rien d'autre qu'une préfiguration du Tribunal de la Raison de l'époque des Lumières, dont notre Académie est l'héritière. Cependant, les deux siècles qui viennent de s'écouler nous ont apporté la preuve qu'au nom de la Raison des atrocités pouvaient être commises.

Voilà qui nous interdit toute arrogance, fût-elle scientifiquement fondée.

Ce n'est donc pas comme arbitre que le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques prend la parole ce soir, mais en tant qu'hôte de tous ceux qui ont bien voulu contribuer au débat d'aujourd'hui. De fait, la tradition de notre Compagnie s'inspire d'un idéal d'accueil et d'ouverture. S'y sont toujours côtoyés des hommes appartenant à des courants spirituels différents, dont l'ambition commune était la recherche d'un dialogue sincère. Dans notre passé proche, trois noms illustrent parfaitement cet idéal : le cardinal de Lubac, qui fut membre du Secrétariat catholique pour les non-chrétiens et les non-croyants ; Oscar Cullmann, pasteur protestant invité au Concile et membre du Comité exécutif de l'Institut œcuménique de Jérusalem, le grand-rabbin Jacob Kaplan, dont nous sommes nombreux à garder un vivant souvenir. Permettez-moi de m'arrêter un instant sur ce dernier en citant quelques phrases prononcées par son fils, le jeudi 16 novembre 2000, à l'occasion de l'inauguration de la place Jacob Kaplan dans le IX^e arrondissement de Paris :

« Son autorité spirituelle s'est imposée à tous parce que, dans un monde où sont privilégiés l'opposition, la violence dans les idées et les mots — qui prélude à la violence physique — les idées poussées jusqu'à leur excès, les exigences extrêmes, l'ignorance d'autrui, le refus de l'écouter, l'enfermement en soi-même, il a incarné

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

le dialogue, la modération et la conciliation, non pas dialogue, modération et conciliation d'apparence ou de rhétorique, non pas dialogue, modération et conciliation par manque de conviction ou par lâcheté intellectuelle, mais — tout le monde l'avait compris — dialogue, modération et conciliation authentiques, respectueux d'autrui [...] Dialoguer, c'est aussi savoir résister aux pressions, aux emportements, aux exigences, aux passions des uns et des autres et cela ne va pas sans beaucoup de courage morale, ce qui est bien plus rare qu'on pense ».

Pourrait-on mieux définir cette vertu de tolérance, à laquelle nous avons consacré cette journée de sincère dialogue avec l'ambition que cette vertu demeure la règle de notre Académie dans son fonctionnement et dans son influence ?

*
* *

Toute conclusion, ce soir, portant sur le fond des choses, trahirait l'idée même qui a présidé à notre rencontre. Il n'y aura donc pas de synthèse surmontant les différences. L'important réside dans la liberté avec laquelle nos convictions ont pu s'exprimer, dans le climat de respect qui a entouré cette expression et dans l'accord qui se dégage pour continuer à cheminer ensemble.

Ce que nous pouvons faire pour le moment, c'est définir la tâche qui nous reste à remplir pour prolonger la réflexion que nous avons amorcée aujourd'hui. Permettez-moi, à cet égard, de proposer deux questions.

Première question

La neutralité de l'État envers les religions s'est construite en Europe depuis le XIX^{ème} siècle. Elle peut recouvrir des formes très variées — depuis la laïcité française jusqu'aux formules moins strictes que connaissent les pays anglo-saxons, germaniques ou nordiques. Mais quelle qu'en soit la forme, le principe de la liberté de culte garantie par l'État est, dans cette zone géographique, une chose acquise.

Cette situation a pu se créer parce que les fidèles des différentes confessions ont accepté de considérer que leur foi relevait de leur for intérieur et que la religion ne devait régir que la seule sphère du privé. Cet accord — qui fut long et douloureux à obtenir — fut fondé sur la reconnaissance par tous de l'existence, dans le cœur humain, d'une loi naturelle. Quand Jules Ferry fut attaqué sur le point de savoir quelle morale pourrait être inculquée aux enfants dans « son école sans Dieu », il répondit : « la morale de toujours ».

Mais la sécularisation des sociétés contemporaines et l'évolution des idées ont entraîné une relativisation des valeurs. Il en résulte une conception du droit qui le réduit aux stipulations du droit positif. Cette transformation fondamentale

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

rompt l'équilibre ancien et explique l'émergence de contradictions de plus en plus fréquentes entre morales privées et publiques, donc entre religion et politique.

Ne doit-on pas craindre — comme le font certains — que cet état de fait soit favorable à une montée de l'intolérance ? Ce pourrait être là l'objet de nos futurs dialogues.

Deuxième question

Le dialogue inter-religieux a progressé durant tout le XXème siècle, avec des accélérations mais aussi des crises de croissance. Une rencontre comme celle d'aujourd'hui eût été inimaginable, il y a cent ans, voire seulement cinquante ans. Toutefois, le dialogue est loin d'être accepté par tous et, sur ce point, chacune des confessions représentées ici est divisée entre adversaires et partisans de ce mouvement d'ouverture aux autres.

Il serait intéressant d'étudier les lignes de fracture qui traversent toutes les grandes religions et ainsi de repérer les attitudes communes, qui expliquent rapprochements et connivences. La proximité n'est-elle pas plus grande entre des « libéraux » de religions différentes qu'entre eux et les fondamentalistes qui partagent leur foi ? Pouvoir prendre en compte cette diversité serait certainement l'occasion de faire naître une pensée fructueuse qui dépasserait, sans les nier, les différences confessionnelles.

Car ces différences sont insurmontables. Celui qui s'engage honnêtement dans le dialogue inter-religieux ne peut plus penser qu'il va convertir ou, pire, que du dialogue pourra sortir une nouvelle religion syncrétique, mettant chacun d'accord. L'honnête homme est d'abord ramené par cette confrontation à sa propre foi. C'est grâce à un approfondissement de cette foi et un affermissement de son identité qu'il pourra s'adresser à l'autre sans craindre perte ou reniement. Autrement, comment supporter de concilier l'attachement à ce que l'on considère comme une vérité absolue et qui sauve avec la reconnaissance du droit qu'ont les autres de tenir aussi fermement que nous à d'autres croyances ?

Respect, sérénité, fermeté : telles sont les trois valeurs qu'il nous faut continuer à cultiver. Qu'elles soient un peu notre bourdon, notre besace et nos sandales dans le pèlerinage que nous entreprenons et où — nous l'espérons — d'autres nous rejoindrons.